

### **« Socle commun » : rénovation de l'enseignement de la grammaire**

Dans le cadre du « socle commun de connaissances et de compétences », la grammaire fait partie des enseignements clés que l'école s'engage à dispenser aux enfants au cours de leur scolarité. Le Ministre de l'Éducation en a pris l'engagement devant l'Assemblée Nationale en précisant : « La grammaire est une discipline structurante pour les enfants : elle leur permet de se situer eux-mêmes par rapport aux autres et dans le temps. »

Dans ce cadre, un rapport sur l'apprentissage de la grammaire a été commandé à Alain Bentolila, professeur de linguistique à l'Université Paris-V, qui s'est entouré de l'écrivain Erik Orsenna, auteur de « La Grammaire est une chanson douce » et de Dominique Desmarcheliers, linguiste spécialiste en terminologie grammaticale à Paris V. La livraison du rapport est prévue pour la fin du mois de novembre, ses auteurs promettent de ne pas remettre une somme théorique mais un document « utile et opérationnel ».

En une vingtaine de pages, le rapport s'articulera autour de trois axes :

- le caractère essentiel de la grammaire pour l'apprentissage de la lecture et la communication en société ;
- les modalités de son enseignement qui exige « une progression claire et précise qui ne se fait pas au fil des textes » ;
- la clarification de la terminologie utilisée qui est un point essentiel quand on sait que certaines catégories grammaticales sont désignées par trois noms différents entre le CE1 et la sixième.